

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 22

Artikel: Contre qui le rapport ?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223277>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ELOQUENCE ET RUSE.

LAIDANT devant la cour d'assises, dans un procès sensationnel, un avocat sut émouvoir l'auditoire en invoquant le triste avenir réservé au fils de la victime, un jeune bambin de quatre ans, présent à l'audience. A un moment donné, pour forcer plus sûrement les larmes, l'avocat prit entre ses bras l'enfant, qui se mit à pleurer et à crier. Mais l'avocat adverse, qui était un vieux renard, soupçonnant quelque chose, demanda brusquement au bambin pourquoi il pleurait si fort.

— C'est que le monsieur, il me pince les jambes ! s'écria le petit innocent.

LE 6 AVRIL.

A propos de ce vote, dans notre commune, nous n'étions pas trop décidés. Les uns disaient : il ne faudrait pourtant pas nous faire vergogne si ça réussit : les voisins nous diraient *gouttiers* ! Et puis, on a du vin à vendre ; quand même ce n'est pas du Bourgogne, il y a des années où il n'est pas mauvais ! On doit en tenir compte.

Les autres clamaient : encore une loi fédérale ! Les cantons sont bientôt ensevelis sous ces lois... personne n'y voit plus rien, sauf à Berne. Depuis le temps qu'on vote pour des députés fédéralistes qui font de la centralisation dès qu'ils sont en place ! Et nos cerises aussi... vous n'y pensez pas ?

— Je vous dis qu'on ne veut pas passer pour des gouttiers. Et puis, on vendra à bon prix tout ce liquide à Berne. Ainsi, on gagne son argent en détruisant l'excès de l'alcoolisme... Il en faut un peu, c'est entendu, mais *quan l'è bon l'è prau*.

Oui, c'est la Confédération qui fera le bénéfice tout en alcoolisant son monde aussi bien que nous. Je vous dis que cette loi est mal foutue. Et ci et ça ; chacun avait son idée.

Alors, un soir, le syndic nous a bel et bien rassemblés pour tous nous réunir.

— Ecoutez, nous a-t-il dit, cette loi, c'est peut-être un grand danger, mais cela pourrait être un rude bien. Il ne faut pas nous emballer. Combien êtes-vous ?

On était 120 citoyens sous sa présidence.

— Alors voilà : les 60 qui sont sur ces bancs voteront *oui*, et les 60 autres *non*, et puis on s'en trouvera bien ; on ne pourra pas accuser la commune de résistance, ni d'asservissement.

— C'est juste qu'on lui répond ; mais votre voix, ça fait une de plus d'un côté.

— Je n'y avais seulement pas encore pensé, dit le syndic ; mais ça peut s'arranger : pour qu'il ne soit pas dit d'avoir manqué un vote et de payer une fois deux francs au préfet, je voterai blanc. Si quelqu'un manquait, je voterai à sa place, d'un côté ou de l'autre. Ça va-t-il ?

Ça alla.

Et le dimanche, nous avons retiré de l'urne 60 *oui*, 60 *non* et un petit bout de billet blanc. On a pris un verre ensemble avant d'aller se coucher.

Tout de même, ce que c'est que d'avoir un syndic qui voit clair dans les affaires. Ave.

Contre qui le rapport ? — On a arrêté hier en ce lieu le sieur B., qui mène une vie de bâton de chaise dont le dossier est chez le préfet, qui se saoule tous les soirs. — L'agent de service.

Au rapport ! — Huit jours de salle de police par l'adjudant de semaine aux fusiliers Belazor et Vaudaricot pour avoir renversé le baquet sur le sergent Quiriosote en le descendant dans l'escalier par les oreilles qui se sont détachées sans le vouloir.

Le caporal Lacrozieux demande une permission de 15 jours pour aller au baptême de l'enfant de la sœur de son frère qui a accouché à Carentan.

Trouvé dans le bouillon trois chaussettes, un pompon, un démêloir, trois clous de Godillot et pas de légumes. Le capitaine a ouvert une enquête qui a prouvé que c'est une carotte.

Quatre jours de salle de police au clairon Soufflotrou pour s'être disputé dans la chambre avec le tambour Cudeloup et lui avoir crevé la peau.

Trois jours de clou au fusilier Pitois pour, étant de service, s'être permis de contrefaire le chant de l'âne pour imiter son supérieur quand il fait le commandement.

ANECDOTE AMÉRICAINE

UN marchand de Saint-Louis se tenait fumant un cigare, devant la porte de son magasin. Passe un Yankee colporteur qui l'aborde par un familier : « How do you do ? »

Le marchand, dédaigneux, ne répond pas.

Le colporteur ajoute :

— Je crois que nous ne ferons pas d'affaires aujourd'hui.

— Je pense que non, dit le marchand en le toisant de haut en bas.

— Je le regrette pour vous, fait le Yankee, car voici d'excellents rasoirs, dont vous ne trouverez pas les pareils à Saint-Louis. Je vous céderais cette demi-douzaine pour trois dollars...

— Je n'en ai pas besoin.

— Je parie trois dollars, insista le Yankee, que vous me ferez une offre raisonnable sur mes six rasoirs.

— Soit, dit le Missourien, sûr de gagner les trois dollars, je tiens le pari.

On met trois dollars l'un, trois dollars l'autre, dans la main d'un voisin survenu, qui s'intéresse au dialogue.

— Bien ! reprend le colporteur, ces rasoirs doivent avoir une valeur quelconque ; faites une offre, monsieur.

— Yankee, je vous donne deux cents (deux sous) pour vos six rasoirs, dit le marchand, ne doutant pas du refus.

— Tope ! dit le colporteur ; voilà les rasoirs, donnez vos deux cents, et vous, monsieur (s'adressant au voisin), donnez-moi mes six dollars.

Le Missourien qui avait pris machinalement les rasoirs et payé les deux sous, grommelait son mécontentement entre les dents.

— Il me semble, dit le Yankee compatissant, que le marché vous déplaît. Si cela est, je vous offre de l'annuler.

— Allons, Yankee, vous êtes au fond un bon garçon ; voici vos rasoirs.

— Et voilà vos deux cents, dit l'autre emportant tranquillement rasoirs et dollars.

CE SERAIT DOMMAGE.

LES juges en entendent parfois de bien drôles. Témoin le petit dialogue que voici :

Le juge. — Vous pouvez vous vanter d'être une véritable mégère, Mme Titubard. Avant-hier, vous vous mariez, et hier vous rouez de coup votre pauvre mari au point de le laisser à moitié mort sur le parquet. Véritablement, vous mériteriez un ou deux ans de prison, et ce serait justice.

Mme Titubard. — Oh ! mon bon monsieur le juge, vous n'allez pas envoyer en prison une femme pendant sa lune de miel.

JEUNESSE ! JEUNESSE !

AVEC de petits gestes exquis et des efflèurements de doigt légers, elle arrange coquettement les bouclettes qui ombragent sa nuque. Puis, sans souci du public, elle souligne d'un peu de rouge le dessin de ses lèvres en fleurs. Alors, comme elle sait qu'on la regarde, la belle enfant s'attarde à des effets de buste et à de câlines inflexions de tête.

La belle enfant doit approcher — à pas de loup évidemment — de la terrible soixantaine, et peser au bas mot dans les cent vingt kilos.

Avec beaucoup de tact, de goût et de discrétion, elle arriverait peut-être, à la rigueur, à ne pas se faire remarquer.

On dirait en la voyant, « c'est une bonne grosse grand-mère ! » Elle serait une vieille femme, tout gentiment, tout simplement, avec tout ce que ce titre comporte de douceur, de naturel et de sagesse. Et, à cause du long et utile passé qu'on lirait dans ses rides avouées, à cause des peines, des chagrins et des épreuves anciennes qui auraient usé son corps et flétri sa chair, à cause du regard paisible et clair de ses yeux fatigués, cet émouvant regard naïf et lavé des vieux qui savent être vieux, on ne se moquerait jamais de cette femme, on serait au contraire plein d'é-

gards pour elle, on respecterait ses essoufflements, ses vapeurs et ses cheveux blancs.

Seulement voilà ! A notre époque, s'il n'y a plus d'enfants, comme on aime à le constater, il n'y a également plus beaucoup de vieillards. Et surtout, les vieilles dames deviennent presque introuvables.

Hier encore, vingt ans, c'était l'âge des folies. Aujourd'hui on a reculé jusqu'au seuil de la mort le temps de la jeunesse, de la coquetterie, de l'amour. On commence à être espiègle à cinquante ans, et ça n'en finit plus.

Alors, on obtient des phénomènes tels que la ravissante créature de tout à l'heure, des phénomènes dont la tragique hideur offenserait mortellement le regard, si l'on ne prenait pas le parti d'en rire sur le champ.

Je vous en prie, puisqu'elle veut qu'on la regarde, regardons-la, et même, histoire d'aller jusqu'au bout, coulons-lui des ceillades enflammées. Avec tous ses appâts dangereusement abandonnés à eux-mêmes, avec ses genoux en boulets de canons, son corps croulant dans une rajeunissante robette du dernier chic, sa nuque à vous donner envie d'être végétarien, elle croit qu'elle « fait gamine » et elle attend, coquette et sûre d'elle-même, le tribut d'hommages qui lui est dû.

Elle attend, parfumée et minaudière, l'enchantement de l'amour. Et il faut avouer que Cupidon serait un tireur à l'arc bien maladroit s'il manquait une cible de cette envergure.

Maintenant, la folle enfant se lève, rassemble en tremblottant ses blocs épars, et se met en branle monumentale et catastrophique, en secouant une dernière fois ses mèches de cheveux polychromes. Elle s'en va, majestueuse comme une frégate de l'ancien régime, toutes voiles dehors, vers les horizons bleus de l'inaccessible terre qu'elle s'est promise.

O ces vieilles nuques rasées, ces galants décolletés que font bâiller des charmes depuis longtemps endormis, ces bras impudiques, ces pauvres jambes qui n'en peuvent plus, comme ce serait lugubre si ce n'était pas si grotesque !

Et ne trouvez-vous pas qu'il y a quelque chose d'effrayant dans cette obstination à « vivre sa vie » des gens qui, déjà, s'approchent de la mort ?

Vous me direz que je suis bien sévère pour les séniles coquettes et les Vénus réfectionnées. C'est possible, mais celles que je vise n'en seront point meurtries, car elles possèdent l'invulnérable armure de l'inconscience.

Et puis, si la vieillesse veut pouvoir savourer l'indulgence et le respect, il faut en premier lieu qu'elle sache s'en montrer digne.

Jean Peitrequin.

COMPENSATION.

LEGOURMET ayant soigneusement détaché une huître de sa coquille, et l'ayant aspergée de citron, la porte à sa bouche.

Aussitôt, il fait une grimace. Le mollusque manque un peu de fraîcheur.

Il renouvelle l'expérience avec une nouvelle huître. Le résultat est le même.

Alors, il laisse tomber sa fourchette sur la table et appelle le garçon.

— Garçon ! vous m'avez servi des huîtres qui ne sont pas fraîches !

— Je sais... Mais, monsieur a dû remarquer qu'en revanche, on lui en a donné quinze pour douze.

Question délicate. — Votre âge ? demandait le président à une dame.

— Entre trente et quarante, se contenta de répondre le témoin.

— Je vous prie de vouloir bien préciser un peu.

— Je vais sur quarante, dit la dame.

— Je regrette d'insister, madame, reprit le président, mais il est nécessaire que je connaisse votre âge. Quand devez-vous avoir quarante ans ?

La dame rougit, hélas un instant, et, au milieu de l'hilarité générale, finit par dire : « Demain ».

Demande en mariage moderne. — Alors, vous voulez épouser une de mes filles ?

— C'est mon vœu le plus cher.

— Je donne 50.000 francs à la plus jeune, 100.000 francs à la seconde et 150.000 à l'aînée...

— Vous n'en auriez pas une plus âgée, par hasard ?